



Pourquoi les infirmier·ères et les assistant·es sociaux·ales doivent rester au sein de l'Éducation nationale ?

Le gouvernement, par la loi 4D (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Décomplexification), avait pour projet depuis un an de transférer les personnels de santé scolaire aux collectivités territoriales afin de renforcer les services de PMI. Dans quel but proclamé ? La création d'un service de la santé de l'enfant tout au long de sa minorité. En fait, le gouvernement confirme sa politique de décentralisation pour un transfert de compétences. Ce qui signifie un désengagement de l'État vis à vis de certains services et la continuité d'une politique budgétaire d'austérité. Le projet de décentraliser le service social de l'EN était annoncé également au départ mais vite abandonné par le gouvernement.

La ministre de la Cohésion des Territoires a annoncé le 19 janvier dernier l'abandon de ce projet pour les infirmier·ères scolaires et les médecins scolaires, ce qui est une bonne nouvelle ! Les infirmier·ères scolaires se sont d'ailleurs mobilisé·es en nombre lors de la grève du 26 janvier dernier notamment pour dénoncer ce projet.

Il mettait en péril la présence des infirmier·ères scolaires dans les établissements et une politique de santé définie par l'EN. La prise en charge et le suivi des élèves en termes de santé (physique et psychologique), en complément du service social, auraient disparu. Ce qui est inacceptable pour la CGT Educ'action ! Les multiples problématiques des élèves et leurs familles (santé, sexualité, harcèlement, mal-être, précarité...) demandent l'expertise et l'accompagnement par des professionnels spécifiques de santé. Ces professionnels contribuent au bien-être des élèves et à leur réussite scolaire. Rappelons que la priorité de l'EN est la lutte contre l'échec scolaire ! L'Éducation nationale ne peut donc pas se limiter aux enseignant·es et à la pédagogie. L'Éducation nationale ce sont aussi des équipes pluridisciplinaires (infirmier·ères, assistant·es sociaux·ales, psychologues, CPE, AED, AESH,...) qui contribuent à la politique globale de l'institution.

L'École n'a jamais eu autant besoin d'un service infirmier et d'un service social. En effet, la crise sanitaire et la crise sociale qui en découle ont pu mettre en avant le travail essentiel des personnels infirmiers et sociaux auprès des élèves et leurs familles : lutte contre le décrochage scolaire, protection de l'enfance, violences conjugales, précarité... Et que dire du mouvement #metoinceste ? Les infirmier·ères et les assistant·es sociaux·ales sont des professionnels formés afin d'évaluer et de prendre en charge ces situations de

protection de l'enfance, leur présence dans les établissements est donc d'autant plus importante. L'idée émise par des responsables politiques de former les enseignant·es sur cette thématique montre leur méconnaissance de la présence de professionnels compétents au sein des établissements et de leurs missions. Donnons plutôt les moyens à ces professionnels d'exercer leurs missions comme il se doit !

La CGT Educ'action continue de revendiquer la création d'un véritable service infirmier au côté d'un service médical pour assurer la promotion de la santé des élèves au sein de l'EN. De plus, La CGT Educ'action revendique des créations de postes d'assistant·es de service social en nombre pour le 1^{er} degré et le 2nd degré pour un véritable service public de l'Éducation nationale.